POLIGNY COM

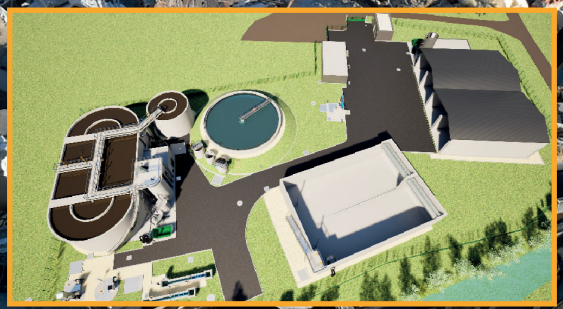
LE MAGAZINE DE LA VILLE DE POLIGNY

AVRIL 2025 - N°31

P12 / CHAUFFERIE & RESEAU DE CHALEUR : TOP DÉPART

P13 / ASSAINISSEMENT LA STATION BIENTÔT INAUGURÉE





CHAMP DE FOIRE C'EST PARTI !

L'ÉDITORIAL

Dominique BONNET
Maire de Poligny,
Président de la Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura



Chères Polinoises, chers Polinois,

Plus que jamais, dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent incertitude, angoisse, voire peur, la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

L'instabilité politique que vit notre pays depuis l'été dernier et ses conséquences pour la vie quotidienne de chacun des Français nous font d'autant plus apprécier le fait de vivre dans notre beau Jura et à Poligny en particulier.

En 2025, nous continuons à développer et améliorer notre patrimoine communal au bénéfice de chacun d'entre vous. Poligny et Vaux-sur-Poligny ne forment maintenant plus qu'une seule commune, avec leur passé, leurs spécificités mais désormais aussi un destin commun.

Après la fin du chantier de la nouvelle station d'épuration ultra-moderne qui sera gérée vue la technicité, comme dans toutes les villes du Jura, par un spécialiste de l'assainissement à choisir en fin d'année, après la fin de la requalification du parvis de la gare, nous engageons la sixième phase de requalification urbaine avec le Champ de Foire. Les travaux ont déjà débuté avec la déconstruction de plusieurs édifices. Les bâtiments modulaires de l'ENILEA vont bientôt quitter les lieux.

La déconstruction des anciennes caves d'affinage Juramonts, route de Genève, va débuter au début du mois de juin. Un espace végétalisé sera aménagé à la place de cette structure vétuste et inesthétique.

En collaboration avec la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, nous avons mis en route un plan habitat conséquent visant à rénover les maisons et appartements avec de multiples aides possibles. Des propriétaires ont déjà bénéficié de ces dernières pour améliorer des logements, notamment au centre-ville.

Tout au long de l'année, le Conseil Municipal, les agents communaux et moi-même sommes mobilisés pour protéger, préserver, embellir Poligny et son environnement, organiser de nombreuses manifestations notamment la fête de la bière qui est désormais un évènement musical et festif d'ampleur régionale.

Mais pour cela, nous avons aussi besoin de la mobilisation de chacun de vous !

Je conclurai en remerciant les quatre-vingts associations et leurs bénévoles qui, tout au long de l'année, animent la ville et lui donnent un supplément d'âme que ce soit dans les domaines sportifs, culturels ou encore de loisirs.

Bravo et merci à elles et à leurs nombreux soutiens !

Vous pouvez compter sur vos élus du Conseil Municipal pour défendre notre Ville et ses valeurs en votre nom.

Prenez soin de vous et de vos proches !



Magazine édité par la Ville de Poligny
Directeur de la publication : Dominique Bonnet
Rédaction : élus, Gérald Cantaux, Franck Mannoni, Frédéric Vincent
Prises de vues : Service Communication et crédits photos
Maquette : Gérald Cantaux
Imprimé à Dole par l'Imprimerie LIG
Tiré à 2 650 exemplaires - Dépôt légal : avril 2025

SOMMAIRE

4 ANIMATIONS
Fête de la Bière et été 2025

6 BUDGET
Bilan 2024 et budget 2025

8 REQUALIFICATION
Champ de Foire et parvis de la gare

10 TRAVAUX
Déconstruction route de Genève

12 CHAUFFERIE
Les travaux avancent bon train

13 ASSAINISSEMENT
Station d'épuration, mode d'emploi

14 ENFANCE
A la découverte de la forêt

15 ÉGALITÉ / SOCIAL
Un café autonomie

16 CULTURE ET PATRIMOINE
Des collections sollicitées

18 ENVIRONNEMENT
Pour des économies d'eau

19 SÉCURITÉ
Travaux de sécurisation

20 HABITAT
550 000 € d'aides sur trois ans

@ www.ville-poligny.fr

@villedepoligny

@villedepoligny

7 NOUVEAUX CONSEILLERS



Suite à la création de la commune nouvelle de Poligny le 1er janvier, le conseil municipal s'est réuni à la salle Cœur du Jura le 8 janvier afin d'élire le Maire et les adjoints.

La séance, présidée par la doyenne de l'assemblée, Marie-Madeleine Soudagne, a débuté par l'installation des sept nouveaux conseillers qui étaient jusque-là élus de Vaux-sur-Poligny : Cyrille Pasteur, André Roy, Laurent Ménétrier, Christophe Ecoiffier, Victor Saillard, Frédéric Viel et Marie-Claude Foulet. Ces sept nouvelles arrivées portent à 34 le nombre de conseillers municipaux. Celui-ci sera ramené à 29 lors des prochaines élections qui se dérouleront en mars 2026.

Les élus ont ensuite procédé à l'élection du Maire. Deux candidats étaient en lice : Dominique Bonnet et Antoine Seigle-Ferrand. Et c'est le premier qui a été élu avec 29 voix contre 5.

Le conseil municipal a ensuite fixé à six le nombre d'adjoints au Maire. La liste des adjoints proposée a recueilli 30 voix sur 34. Les adjoints de la mandature précédente ont été reconduits à leur poste, tout comme les conseillers municipaux délégués.

Cyrille Pasteur est nommé Maire délégué de Vaux-sur-Poligny. Les 13 conseillers communautaires de la commune ancienne de Poligny sont reconduits. S'y ajoute Cyrille Pasteur qui était jusque là représentant de Vaux.

Mairie de POLIGNY
Pôle administratif Cœur du Jura
4 rue du Champ de Foire
39800 POLIGNY
03 84 73 71 71 - contact@ville-poligny.fr
Ouvert du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

18E FÊTE DE LA BIÈRE
UNE ÉDITION GRANDIOSE

BIÈRES, CONCOURS & RESTAURATION



26 brasseurs seront présents ce 17 mai sur le Champ de Foire. Avec une sélection particulièrement rigoureuse cette année, les organisateurs ayant voulu ajouter un petit air de renouveau. Ainsi, 7 nouvelles brasseries font leur apparition : une du Jura (En Terres Barbares), deux de Haute-Saône (Belgo-Comtoise et Com'Tois), et quatre d'autres régions (ViF, La Bab, l'Etincelle et Hoppy Road). Le concours de la meilleure bière est lui aussi qualitativement revu. Une seule compétition subsiste mais avec trois prix. Ce sont les IPA qui seront jugées cette année. Clubs de basket, de hand, de football et union commerciale se chargeront de nourrir les 8 000 visiteurs attendus. Le moto-club proposera des boissons sans alcool.



AC/DC ET ABBA EN VEDETTE

Deux tributes fouleront la grande scène de la Fête de la Bière. A 18 h 30, Black Ice reprendra les grands standards du mythique groupe des années 1970, AC/DC.
Les rockeurs laisseront la place, à 21 h, à ABBA Tribute qui, comme son nom l'indique, baigne dans l'univers pop des plus célèbres Suédois.
Trois autres concerts animeront la journée. DJ Cynight ouvrira le bal à 15 h tandis que DJ Tonym terminera la soirée. Entre les deux, Les Baloo's Brothers (photo) amèneront une note rock celtique à la programmation.

UNE CRÉATRICE POLINOISE

L'affiche de l'édition 2025 a été créée par une polinoise, Aure Adenier. Derrière Aure Création se trouve une graphiste et designer de marque passionnée qui compte déjà 15 ans d'expérience. Aure Adenier accompagne les collectivités, entrepreneurs, artisans et commerçants dans la création d'identités visuelles uniques et percutantes. Retrouvez, sur la page Facebook de la Fête de la Bière, toutes les explications d'Aure concernant le graphisme qu'elle a imaginé fièrement pour cette manifestation.





PRÉVENTE OUVERTE

En flashant le QRCode ci-contre, achetez votre entrée à prix préférentiel

4 € jusqu'au 30 avril
6 € du 1er au 16 mai
Tarif pour les ventes sur place : 8 €
L'entrée est gratuite pour les moins de 18 ans

https://www.billetweb.fr/18e-fete-de-la-biere-de-poligny

FÊTE DE LA MUSIQUE
CETTE ANNÉE C'EST LE 20 JUIN



Habituellement, à Poligny, la majeure partie des concerts organisés lors de la fête de la musique sont programmés le 21 juin. Exception sera faite en cette année 2025. La municipalité a souhaité avancer la date nationale au vendredi 20 juin. A nouveau, le centre-ville sera réservé aux piétons et de nombreuses animations seront proposées de la Place des Déportés à la Promenade Croichet via la Grande Rue. Parmi les groupes présents en ce solstice d'été figurent Artère (duo intimiste et acoustique), The Hyb-D Project (rock et électro), OvniS (rock, metal et électro), DJ Cynight. Un autre DJ, Tonym, assurera l'animation "mousse" dans la cour de l'Hôtel de Ville. Les choristes du Club Curasson chanteront au sein de la Cour des Ursulines. L'école de musique se produira le dimanche 22 juin, à 11 heures, à l'ancienne mairie.

FESTI'BAL DU 13

Elie Defert, Aurélien Olivier et leurs collègues pompiers préparent activement la 4e édition du Festi'Bal du 13, la deuxième à se dérouler sur le Champ de Foire.

Au programme de ce dimanche 13 juillet figurent déjà six concerts : PZK, Let Dzur, C-Rom, DJ My-K, Funny Funky et DJ Chouxy. Ils se succèderont sur la scène de 18 h 30 à 4 heures du matin. Comme en 2024, un feu d'artifices agrémentera en plus la soirée, tout comme une série d'effets spéciaux et un déluge de mousse.

La prévente est déjà ouverte sur le site Hello Asso au tarif de 8 € (1 € pour les enfants de moins de 12 ans).



CONCERTS D'ÉTÉ
LE JEUDI ET À LA PROMENADE CROICHET



Autrefois, les concerts d'été étaient organisés le jeudi dans plusieurs quartiers de Poligny. Puis les animations ont été programmées le samedi sur la Place des Déportés avec une seule délocalisation devant l'église de Mouthiers-le-Vieillard. Afin de relancer ces soirées qui enchantent Polinois et touristes et redonner un peu de dynamisme, la commission animations a décidé de reprendre le jeudi comme jour de prédilection en avançant d'une demi-heure (20 h 30 au lieu de 21 heures). Concernant le lieu, là encore, finie la Place des Déportés, tous les concerts se dérouleront désormais Promenade Croichet sur une scène montée pour l'ensemble de la période à l'arrière du kiosque.

En 2025, la première formation à se produire sera Reggae Surprise qui, comme son nom l'indique, excelle dans le domaine du reggae. Ce sera le 17 juillet. Le 24 juillet, place sera faite aux reprises pop rock avec Black Pearl, un groupe originaire de la région doloise.

Bienvenue à Mister PB le 31 juillet. Ce groupe s'est déjà produit dans la capitale du Comté, notamment lors de la Fête de la Bière. Folk, rock, guitares, banjo, harmonica, batterie et basse enchanteront un public certainement nombreux. Le 7 août, après la fête de la musique, le duo Artère (photo) fait son retour avant de laisser la place, le 14 août, à une animation de danse avec Summer Party.

BUDGET GÉNÉRAL 2024 : DE BONS RÉSULTATS !

BUDGET PRIMITIF

LES RECETTES		LES DÉPENSES
FONCTIONNEMENT Impôts et taxes Dotations de l'Etat Produits des services Produits exceptionnels		**FONCTIONNEMENT** Charges de personnel Charges de gestion générale Charges financières Dotations aux amortissements
INVESTISSEMENT Subventions Dotations de l'État Amortissement Immobilisations		**INVESTISSEMENT** Travaux de voirie Entretien des bâtiments Matériels Grands projets

Le budget primitif de la collectivité se présente en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune est composée de dépenses et de recettes.
Les dépenses et les recettes sont divisées en chapitres qui sont eux-mêmes répartis en articles. La section de fonctionnement doit être équilibrée, les dépenses devant être égales aux recettes. Il en est de même dans la section d'investissement.

UN RÉSULTAT POSITIF : + 682 912 €

En 2024, la section d'investissement enregistre un résultat négatif de 776 030 € (3 070 708 € de dépenses réelles et 2 294 618 € de recettes réelles).
Dans le même temps, la section de fonctionnement enregistre un résultat positif de 2 375 119 €.
Le résultat comptable est donc positif de 1 599 089 €.
Une fois l'excédent de fonctionnement 2023 (679 594€) ajouté puis la reprise d'investissement 2023 déduite (756 854 €), le résultat de clôture 2024 se monte à 1 521 829 €.
Ensuite sont déduits les 1 586 292 € de RAR (restes à réaliser) en dépenses 2024 et ajoutés les 747 375 € de RAR en recettes 2024, et nous arrivons à un résultat positif de 682 912 €, somme reportée dans le budget 2025 en recettes de fonctionnement (chapitre reprise excédent N-1).
Au 1er janvier 2025, l'encours de la dette du budget général est légèrement supérieur à 2 millions d'euros. La capacité de désendettement (rapport entre l'encours de la dette et son épargne brute) est inférieure à une année. En clair, la Ville de Poligny mettrait moins d'un an à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet. En France, le seuil d'alerte est fixé entre 10 et 12 ans.

Les principaux investissements réalisés en 2024 :

- **Parvis de la gare : 752 413 €**
- **Réseaux de voirie : 294 550 €**
- **Déconstruction 1 rue Friant : 231 960 €**
- **Requalification rue Charles De Gaulle : 206 957 €**
- **Réseaux d'électrification : 163 000 €**
- **Achat d'un manuscopique : 106 860 €**
- **Travaux au cimetière : 53 754 €**
- **Achats divers espaces verts : 44 277 €**
- **Toiture maison du cimetière : 32 905 €**
- **Aire de jeux (rue de l'Égalité) : 18 138 €**
- **Complexe sportif : 17 647 €**
- **Travaux**
  - **école Jacques Brel : 93 315 €**
  - **salle de gymnastique : 43 045 €**
  - **local du Secours Populaire : 24 268 €**
  - **gendarmerie : 21 427 €**
  - **local des Restos du Coeur : 19 465 €**
  - **local de Mi-Scène : 14 758 € + 5 523 € pour le sas chapelle de la Congrégation**
  - **local du club de billard : 9 875 €**
  - **salle de La Séquanaise : 8 928 €**

BUDGET PRIMITIF 2025 :
UNE PREMIÈRE POUR LA COMMUNE NOUVELLE

Le budget général primitif 2025 se monte à 13 394 832 €

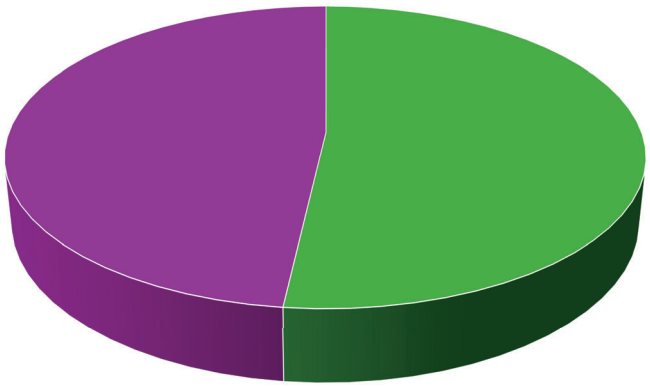
Le budget primitif 2025, voté le 28 mars dernier est le premier de la commune nouvelle de Poligny.
La fusion n'est pas uniquement géographique. Les conseils municipaux se sont regroupés, l'assemblée polinoise passant ainsi de 27 à 34 élus. Les élections municipales de mars 2026 ramèneront ce nombre à 29.
Les deux budgets généraux (de Poligny et de Vaux-sur-Poligny) ont également fusionné. La collectivité a aussi récupéré un budget annexe supplémentaire, déjà existant à Vaux : celui de l'eau.
Ce budget 2025 reste dans la lignée des années précédentes et permet ainsi de poursuivre un programme ambitieux d'investissements, soucieux du développement durable. En 2024 puis en 2025, le critère environnemental est toujours primordial autour de projets d'intérêt général : chaufferie biomasse, création d'un réseau de chaleur, d'une ombrière photovoltaïque, passage de l'éclairage public en Leds, aménagement de pistes cyclables, végétalisation, création d'une nouvelle station d'épuration.

UN AVANTAGE BUDGÉTAIRE

Grâce à la fusion, la commune nouvelle bénéficie d'une nouvelle mesure en recettes de fonctionnement.
En effet, au niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement, l'Etat octroie une recette supplémentaire de 15 € par habitant chaque année et ce sur une durée de 3 ans. Cette mesure représente 68 000 € de recettes annuelles en plus

Section d'investissement : 6 939 299 €

Section de fonctionnement : 6 455 533 €



Les principaux investissements prévus en 2025 :

- **Pistes cyclables : 665 000 €**
- **Requalification du Champ de Foire : 465 000 €**
- **Travaux de voirie (trottoirs, routes...) : 400 000 €**
- **Renaturation des cours de l'école Jacques Brel : 288 000 €**
- **Réseaux d'électrification : 266 000 €**
- **Matériels roulants pour les services techniques municipaux : 128 400 €**
- **Requalification de la Promenade du Vigneron : 100 000 €**
- **Boulodrome couvert : 100 000 €**
- **Aménagement du plateau sportif du Champ d'Orain : 83 000 €**
- **Travaux à la Maison de Santé : 52 000 €**
- **Achat et restauration d'œuvres d'art : 37 580 €**
- **Sécurisation et travaux de rénovation à la gendarmerie : 36 000 €**
- **Création d'une salle de détente à La Séquanaise : 36 000 €**

ZOOM SUR LA FISCALITÉ

Afin de respecter la charte de la commune nouvelle, les taux de fiscalité seront gelés en 2025.
Toutefois, les impôts locaux connaîtront une légère augmentation, l'Etat ayant décrété une augmentation de 1,7% des bases de références.
Les taux étant différents jusque-là pour les communes de Poligny et de Vaux-sur-Poligny, une harmonisation de ceux-ci sera programmée de façon modérée sur 4 à 12 ans. Pour rappel, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants est de 11,81%, la taxe sur le foncier bâti est de 46,94% et la taxe sur le foncier non bâti est de 33,35% pour l'ancienne commune de Poligny

REQUALIFICATION

CHAMP DE FOIRE
EN PHASE DÉCONSTRUCTION !





La requalification du Champ de Foire se concrétise. Pelleteuses et engins spécialisés sont en action depuis la fin du mois de mars. Après une opération de désamiantage, l'heure est venue de déconstruire quelques bâtiments afin de laisser place aux futurs aménagements.

Sont concernés deux garages, une ancienne maison d'habitation et divers jardins. Le désamiantage a été assuré par l'entreprise Heitmann et Fils pour un montant de 17 870 € HT. La déconstruction des édifices a été confiée à l'entreprise Jean-Louis Grut, originaire d'Equevillon près de Champagnole pour la somme de 27 780 € HT.

Une fois la démolition terminée, les matériaux ont été triés puis recyclés. Les parties pierres et maçonnerie ont été concassées sur place.

D'ores et déjà, une plateforme a pris la place des anciennes constructions dans l'attente de l'aménagement d'un grand parking et d'un rond-point afin de faciliter la circulation au carrefour avec la route de Lons

CONSULTATION
AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Dans le cadre d'un Master en marketing et vente, trois étudiantes, Justine Demangel, Amandine Grange et Emie Chevrand ont proposé un questionnaire aux Polinois dans le but d'aider la municipalité à concevoir un espace qui corresponde aux besoins de ses concitoyens. Douze items étaient proposés sur la présentation et l'usage de la Place du Champ de Foire, les infrastructures cyclables, les aménagements végétalisés, les équipements souhaités. Enfin, des questions concernaient plus spécifiquement la personnalité du répondant (âge, résidence...).

D'ici quelques semaines, les jeunes filles feront un bilan de leur action et transmettront les résultats à la commune qui en fera bon usage.



Programme Cœur de Ville

Poligny se transforme



Des bâtiments modulaires ont été installés sur le Champ de Foire au début des années 2010. Ils étaient utilisés par l'Enilbio (désormais nommée Enilea) pour des fonctions pédagogiques dans l'attente de constructions pérennes. Désormais, ces installations provisoires n'ont plus lieu d'être et sont désertées depuis déjà de nombreux mois. Au début du mois d'avril, les bungalows ont quitté Poligny pour un autre site de l'Enilea, Mamirolle.

PARVIS DE LA GARE
UN EXEMPLE DE VOIES DOUCES



Les travaux du parvis de la gare sont désormais terminés. Les usagers du mode de transport ferroviaire apprécient particulièrement le vaste parking aménagé selon les dernières normes environnementales, permettant notamment la pénétration des eaux de pluie dans le sol, mais aussi la production d'électricité solaire grâce aux ombrières photovoltaïques. Véritable pôle de mobilités multimodales, outre les véhicules automobiles et les trains, le lieu permet d'accueillir les autocars mais aussi ceux qui préfèrent pédaler. Ainsi, cet endroit est très apprécié par les cyclistes et sera prochainement un élément important d'un maillage de voies douces en projet.

ABRI VÉLOS - MODE D'EMPLOI

Dans le cadre de la requalification du parvis de la gare, un abri vélos flambant neuf a pris place à proximité immédiate des quais. Sa mise en service est imminente et permettra aux usagers de laisser leurs bicyclettes en toute sécurité.
Pour ce faire, le cycliste devra, avec son smartphone, scanner un QRCode qui sera affiché à côté de la porte d'entrée, ce qui lui permettra de télécharger une application dédiée. Après une inscription gratuite, il pourra entrer dans l'abri et y déposer son vélo sur un des 20 emplacements disponibles. Un système de badges est à l'étude pour ceux qui connaissent des difficultés à utiliser un smartphone.



CIRCULATION & VOIE CYCLABLE
LA RUE DES PERCHÉES EN SENS UNIQUE



En juin 2024, le Maire et plusieurs adjoints invitaient les riverains de la rue des Perchées, artère réalisant la jonction entre la rue des Petites Marnes et la route de Lons, à une réunion, sur place. Le sujet était unique : la sécurisation des lieux. En effet, une vitesse excessive des véhicules, principalement dans le sens montant, et l'incivisme de nombreux automobilistes coupant trop aisément la ligne de stop face au square du Souvenir Français, engendraient des risques trop importants pour les autres conducteurs mais aussi les cyclistes ou piétons. Les nuisances étaient également sonores, surtout aux heures d'embauche du matin ou à la sortie des journées de travail en fin d'après-midi. Il était alors décidé de mettre en place un test de sens unique, en descendant, durant une durée de six mois à compter de septembre. Des quilles provisoires étaient installées au carrefour avec la route de Lons et une voie cyclable était amenagée sur le côté droit de la rue. La phase de test terminée, le Maire a réuni à nouveau les résidents de la rue et, à l'unanimité, ces derniers ont demandé le maintien du sens unique descendant, ayant noté de réelles améliorations aussi bien de sécurité qu'en terme de niveau sonore. Un cabinet va désormais étudier l'aménagement de la rue avec une piste cyclable et piétonne pérenne. Ce chantier permettra une vraie continuité entre la voie douce de la rue Charles de Gaulle et celle qui rejoint la zone commerciale Grimont Sud.

ENTRÉE DE VILLE ROUTE DE GENÈVE
DÉCONSTRUCTION IMMINENTE



Poligny raye de son paysage des friches industrielles et commerciales. Après les caves d'affinage rue du Champ de Foire, puis le supermarché rue du Vieil Hôpital, c'est au tour des caves d'affinage route de Genève de disparaître. Cet édifice devenu inesthétique ne peut être utilisé à d'autres fins et la commune a décidé de procéder à sa déconstruction. Il en est de même pour la maison du gardien sise à l'entrée de la rue de la Glacière et pour le transformateur électrique désaffecté à l'autre bout du bâtiment.
Suite aux appels d'offres, l'entreprise bourguignonne Devarennes Remédiation a été choisie pour le désamiantage et la somme de 18 400 € HT. Pour la déconstruction, le chantier sera assuré par Rabasa TP de Morbier pour un montant de 122 500 € HT. Les matériaux seront triés et recyclés. Les travaux de désamiantage débutent le 5 mai et la déconstruction le 26 juin. De début mai à mi-juillet, la rue de la Glacière sera inaccessible depuis sa partie basse. Les deux points d'éclairage public installés sur le bâtiment à démolir seront enlevés aux alentours du 20 mai et ne seront pas remplacés avant un mois et demi. Une circulation alternée sera mise en place par feux durant trois semaines lorsque les engins s'attaqueront à la partie située le long de la RN 5. L'Etat, via le Fonds Vert, aide à hauteur de 248 000 € sur le projet global déconstruction/aménagement paysager (estimé à 310 000 €).

HÔTEL DE VILLE
TOILETTES AUTOMATIQUES

Devenues obsolètes, les toilettes publiques de la cour de l'Hôtel de Ville (49 Grande Rue) seront remplacées d'ici la rentée par des sanitaires à nettoyage automatique et conformes aux normes PMR. Une première partie comprend un WC avec un siège inox, un lave-main mural et une poubelle anti-feu encastrée. Après chaque usager, la chasse se déclenche automatiquement, l'assise est désinfectée, désodorisée et séchée. Dans le sas d'entrée prend place un urinoir, lui aussi en inox avec déclenchement systématique de l'eau de lavage désinfectante et désodorisante et un lave main. Le coût de l'ensemble est de 41 200 € TTC. Une subvention de 20% a été sollicitée au Département.



© MPS Toilettes

UN CHAMP D'ORAIN REMANIÉ



Le Champ d'Orain accueillera prochainement un plateau sportif. L'aménagement comptera 4 terrains de basket 3 x 3, un terrain de football sur la partie herbeuse et une zone où sera positionnée la piste de pumptrack, déjà utilisée lors de l'arrivée d'étape du Tour de France en 2023. Le bac de réception du saut en longueur sera déplacé le long de la rue du Champ d'Orain. La piste sera rénovée pour accueillir les tournois extérieurs de boules lyonnaises. Le Champ d'Orain sera clôturé par un grillage rigide et sera éclairé grâce à quatre poteaux. Le chantier débute fin mai et coûte 175 000 € HT, pumptrack compris. L'Agence Nationale du Sport aide à hauteur de 38 000 € et 10 000 € sont versés par le Département.

ÉCOLE JACQUES BREL
DES ESPACES BIENTÔT PLUS AGRÉABLES



A l'ère des prises de conscience environnementale et des méfaits du réchauffement climatique, il est nécessaire d'apporter de l'air, de la fraîcheur, mais aussi de la sérénité et du confort dans les aires utilisées quotidiennement par la population et notamment les plus jeunes des habitants, les enfants. C'est pourquoi, sur demande de la municipalité, une étude est actuellement menée par le cabinet de paysagistes concepteurs dijonnais, Mayot & Toussaint, sur la requalification, ou plutôt renaturation, des cours de récréation de l'école primaire Jacques Brel. Elèves et enseignants ont été consultés.
Actuellement, les espaces sont principalement recouverts de bitume hormis quelques arbres ou arbustes déjà existants et un potager joliment géré par les élèves à l'entrée de l'établissement avenue de la Résistance.
Une fois les plans et dessins affinés, les travaux devraient se dérouler en deux tranches, une à l'été 2025 et la seconde à l'été 2026 durant les vacances scolaires. Le chantier est estimé à environ 400 000 €. 288 000 € apparaissent déjà au budget 2025.
Sur la totalité de la surface, seuls 1 430 m² de bitume subsisteront mais ils seront drainants et de couleur beige. 390 m² seront recouverts de pavés avec des joints gazonnés. 131 m² seront des espaces comprenant des bancs en bois ou des rondins verticaux installés sur des lits de copeaux. De nombreux arbres seront plantés et du gazon semé. Des terrains de sports, une zone spectacle, un espace lecture seront aménagés et des jeux tracés au sol. Des arceaux seront installés pour accueillir des vélos.
Des modifications peuvent encore être apportées à cette étude qui n'est pas définitive. Au niveau financier, des demandes de subventions sont en cours.

© Cabinet Mayot et Toussaint

DES TRAVAUX À LA MAISON DE SANTÉ



Inaugurée en 2015, la Maison de Santé André Bonnotte connaît ses premiers travaux de rafraîchissement. Des milliers de personnes passant chaque année dans ces lieux, il était devenu nécessaire de reprendre la peinture dans les parties communes au rez-de-chaussée, au premier étage et dans la montée d'escalier. Les bandes de couleurs présentes sur les différents murs ont disparu laissant la place à des coloris unis.
Dans le même temps, une réflexion est menée concernant la signalétique, ce qui permettra aux patients de trouver plus facilement le professionnel de santé qu'ils souhaitent rencontrer. Les indications, en plexiglas et en Dibond®, seront facilement transférables si le médecin, l'infirmière, le dentiste, le kiné, l'orthophoniste, l'ostéopathe et autre soignant change de bureau. Jean-François Gaillard, pour la municipalité, et le Docteur Marion Berrard, pour la Maison de Santé, supervisent la création et la mise en place de cette nouvelle signalétique.

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN
LES TRAVAUX AVANCENT BON TRAIN !



Les travaux de construction de la chaufferie et du réseau de chaleur inhérent battent leurs pleins. Les fondations sont d'ores et déjà coulées concernant le bâtiment principal situé à côté du collège Jules Grévy. Cette chaufferie biomasse sera équipée d'une chaudière bois, de deux chaudières gaz et d'un gros volume d'hydro-accumulation.

Dans le même temps, plusieurs quartiers de la capitale du Comté connaissent des travaux d'ampleur afin d'installer le réseau de chaleur qui alimentera à terme les futurs abonnés. Après le centre-ville, puis les avenues de la République et de la Résistance, les pelleteuses s'attaquent désormais au Champ de Foire.

Les travaux de mise en place de la tuyauterie devraient se terminer en novembre. La chaufferie sera mise en service en février ou mars 2026.







LE CHOIX DE LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Deux solutions se présentaient à la ville de Poligny pour le réseau de chaleur urbain et la chaufferie : gérer en régie publique ou recourir à une délégation de service public sous la forme d'une concession. Et c'est cette deuxième solution qui a eu la préférence des instances municipales lors du conseil municipal du 9 décembre 2022. Suite à un appel d'offres, le choix du concessionnaire de service public a été définitivement entériné lors de la séance du 10 novembre 2023.

Il s'agit de ENGIE ENERGIE SERVICES, laquelle a créé une société spécifique, Poligny Energie, détenue à 100% par elle-même.

Poligny Energie a en charge la conception, la réalisation et le financement de la chaufferie centrale, du réseau de chaleur urbain, des sous-stations. Elle s'occupe aussi de la maintenance, de la modernisation, de la commercialisation, de la facturation, des relations avec les abonnés... La concession a une durée de 20 ans à partir de la mise en service.

STATION D'ÉPURATION
MODE D'EMPLOI

© SOGEA Environnement



La nouvelle station d'épuration est entrée en fonctionnement. Pour que les Polinois sachent comment fonctionne cet équipement, des panneaux pédagogiques seront prochainement installés. Y seront expliquées les différentes étapes : l'arrivée des eaux usées, le tamisage (tri des déchets suivant leurs tailles), le dessablage et le déshuilage, la décantation lamellaire (les éléments fins tombent au fond de la cuve), le traitement biologique (des bactéries dégradent les matières et les transforment en boues), la clarification (les boues sont entraînées vers la surface et râclées), le traitement des dites boues... La nouvelle station d'épuration de Poligny Tourmont a coûté environ 6,6 millions d'euros. L'Agence de l'Eau a apporté une subvention de 1 134 077 €, l'Etat (DETR) une aide de 576 228 €. 908 499 € sont récupérés via le fonds de compensation de la TVA.



INAUGURATION DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE POLIGNY - TOURMONT

Jeudi 22 Mai 2025
à 17 h 30 - Station d'épuration
Route de Villerserine - Tourmont

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

VERS UN ZÉRO REJET EN RIVIÈRE

Ces dernières années, trois secteurs polinois posaient problème en terme de rejet des eaux usées dans la Glantine ou le canal de l'Ereu. En 2023 et 2024, les rues de l'Hôpital et du Pont ont été assainies grâce à l'installation de pompes de relevage permettant de remonter les eaux sales dans les réseaux d'évacuation en direction de la station d'épuration. En 2025, des travaux seront menés sur la partie amont de la Glantine et du canal de l'Ereu. La bien nommée rue de la Glantine est principalement concernée plus quelques habitations situées entre celle-ci et la rue de l'Hôpital. Le chantier démarrera au second semestre. Le coût sera de 160 000 € HT plus les frais annexes.



À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT



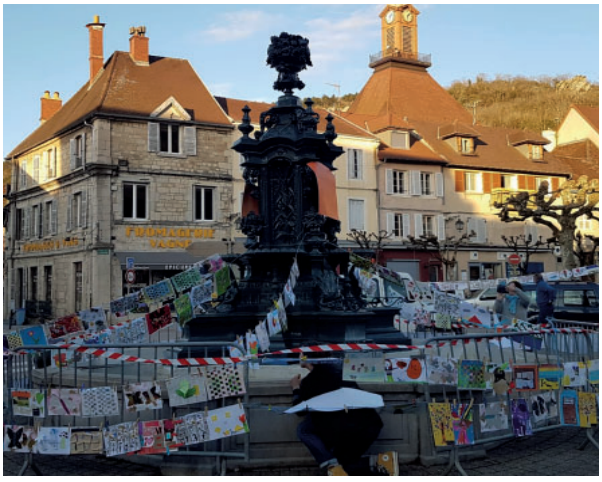
Eglantine Lefebvre et Sébastien Vincent, responsables locaux de l'Office National des Forêts (ONF) ont emmené 40 élèves de l'école primaire Jacques Brel et 26 élèves de l'école maternelle Thomas Pesquet au cœur de la Forêt de Vaivre.
Au programme : une chasse aux trésors et des ateliers sur les plantes et les animaux des bois, les différents milieux (zones humides...) sans oublier les règles de bonne conduite à adopter pour respecter la forêt et s'y promener en toute sécurité. Lors de la pause méridienne, les enfants ont partagé un pique-nique revigorant avant de reprendre les apprentissages ludiques en début d'après-midi. Cette démarche pédagogique rejoint la thématique 2024-2025 du Contrat Territorial de Développement Culturel (CTDC), "L'appel de la forêt" porté par la CCAPS avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



CARNAVAL
UNE SAISON COLORÉE

La saison des carnavals est désormais terminée. Et Poligny n'a pas échappé à la règle. Accueils de loisirs, écoles publiques et privées, les petits écoliers polinois n'ont pas manqué d'imagination cette année, proposant des costumes et déguisements, souvent faits maison, variés, colorés et atypiques. Parmi ces défilés, les bambins de l'accueil de loisirs Thomas Pesquet se sont rendus au Pôle Administratif Cœur du Jura vendredi 28 février où ils ont rencontré les divers agents travaillant dans les bureaux, mais également Dominique Bonnet, Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, qui est aussi Maire de Poligny.





© Groupe Scolaire St-Louis/Notre-Dame

EXPOSITION ÉPHÉMÈRE
LA GRANDE LESSIVE

Durant la troisième semaine du mois de mars, les écoles Jacques Brel et Saint-Louis Notre Dame ont participé à une manifestation éphémère d'art participatif, sur le thème : "Du papier, des papiers, vos papiers".
Le but de l'opération est de réaliser des oeuvres (dessins, peintures...) et de les suspendre à l'aide de pinces à linge sur des fils tendus à l'extérieur, en l'occurence sur la Place des Déportés en ce qui concerne Poligny. "La Grande Lessive" est une action qui existe depuis 2006 à travers le monde entier et qui sert à valoriser l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques. Elle permet aussi de développer un lien social dès le plus jeune âge.

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME
DE NOMBREUSES ANIMATIONS

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le comité Egalité Femme Homme, sous la houlette de Véronique Lambert, adjointe au Maire, a organisé, en collaboration avec "Le Moulin Tourne", la Tente Beauté Mobile et le Poligny Jura Basket Comté, un concert de "Renards de Renom". Ce sont cinq voix, des percussions, des basses, se frottant aux paillettes des harmonies vocales et de la pop, qui ont enchanté un public venu en nombre. Il est important de sensibiliser et d'éduquer à l'égalité entre les sexes et ce à tout âge. C'est pourquoi le Secteur Jeunes de La Séquanaise a mis en place une action à destination des adolescent(e)s à travers des jeux, des ateliers et des préparations culinaires de la part des garçons pour les filles et vice-versa. De leur côté, les médiathèques Cœur du Jura ont programmé un cylce de conférences dans chacun des bourgs-centres animées par Brigitte Rochelandet, Docteure en Histoire des Mentalités.





AIDES AUX SENIORS
UN CAFÉ AUTONOMIE



© dometvie.fr

Les personnes âgées de plus de 60 ans ont droit à des aides afin d'équiper leur logement et rester le plus longtemps possible chez elles en toute autonomie. Mais le savent-elles réellement ?

C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Poligny, en collaboration avec la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, a décidé d'organiser un "Café Autonomie". La salle des fêtes accueille cette première opération jeudi 22 mai à 15 h 30.

Ainsi, Catherine Cathenoz, adjointe au Maire, vice-présidente du CCAS, et Salima Duprez, cheffe du Pôle Habitat à la CCAPS, donneront tous les renseignements nécessaires autour d'un goûter partagé.

Les demandes d'aides peuvent concerner la pose d'un monte escalier, l'installation de volets roulants électriques, d'un WC surélevé, d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire, de barres de relèvement...

Des conseils seront également apportés concernant le confort énergétique du logement.

NAVETTE SENIORS

Depuis quelques semaines, les Polinoises et Polinois âgé(e)s de 60 ans et plus, et sans moyen de locomotion, peuvent faire appel à la "Navette Seniors" tous les jeudis matins de 8 h 30 à 12 h 30 pour se rendre à un rendez-vous médical ou autre, ou faire quelques courses. C'est un jeune retraité de la commune, Jean-Claude Veau, qui assure ces transports gratuits à bord d'un véhicule dédié à la cause.

En raison des jours fériés, en mai, les personnes intéressées pourront utiliser cette navette les mardis matin au lieu des jeudis. Un bilan sera fait d'ici quelques mois afin de choisir le créneau le plus adapté.



RÉSERVATIONS :

06.23.82.58.20

HISTOIRE
DES COLLECTIONS SOLLICITÉES



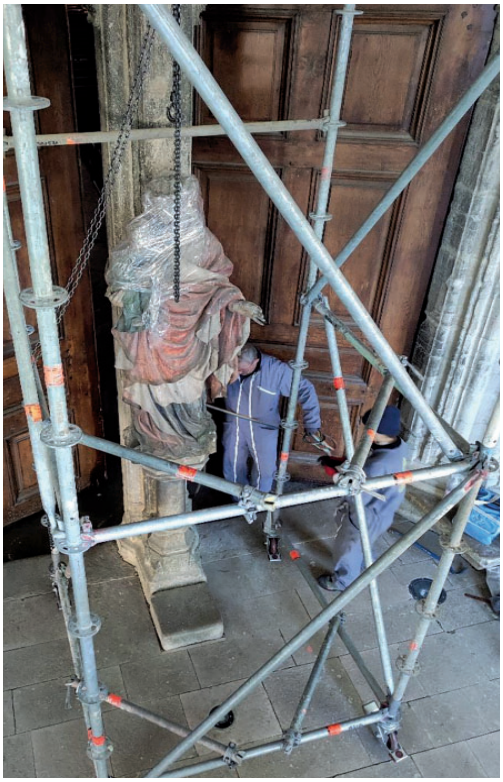
La valeur de la statuaire bourguignonne du XVe siècle conservée à Poligny n'est plus à démontrer. Elle est mise à l'honneur au Metropolitan Museum de New York et, régulièrement, dans de prestigieuses expositions.
Trois œuvres viennent à nouveau de faire l'objet d'une demande de prêt.
De juin à octobre 2027, ce sont la Vierge dite du Fondateur (photo), attribuée à Claus de Werve, de la Collégiale, et la statue de Saint Antoine, de Mouthier-le-Vieillard, qui pourraient être prêtées au musée des Beaux-Arts de Dijon pour une exposition coorganisée avec le Musée du Louvre.
Et d'octobre 2027 à février 2028, le priant de Jean Chevrot pourrait traverser l'Atlantique pour être présenté lors d'une exposition au Cleveland Museum of Art (Ohio).
Mais les richesses patrimoniales de Poligny ne se limitent pas aux œuvres d'art, et plusieurs objets illustrant la variété des collections du musée ont récemment suscité l'intérêt de musées et de chercheurs. La commune a ainsi accepté un prêt de graines au muséum d'Auxerre et consenti le dépôt d'un hameçon kanak au Musée de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, dans la perspective de sa grande réouverture en 2026.
Une collection pionnière de libellules, remontant à la moitié du XIXe siècle, et rassemblant 229 spécimens, a récemment attiré l'attention des odonatologues – ainsi se nomment les spécialistes des libellules. Son étude pourrait ouvrir la voie à un examen d'autres pans des collections d'histoire naturelle du musée, tels que l'herbier ou les bocaux de reptiles et d'amphibiens.



© P.Guenat - www.musee-poligny.fr

STATUAIRE
DES PROJETS DE RESTAURATION

Des nouvelles de la Vierge à l'enfant de Jean de la Huerta, placée sous le portail de la collégiale. La statue avait été transportée au Centre régional de restauration et de conservation des œuvres d'art de Vesoul en vue d'une étude, préalable nécessaire à une restauration.
Le rapport d'étude a permis, non seulement de dresser un diagnostic de l'œuvre – dans un état sanitaire dégradé sur le plan de la surface, et à la structure altérée localement par des manques – mais aussi de mener des observations stratigraphiques qui ont permis de formuler des hypothèses sur les polychromies anciennes et d'apporter des éléments supplémentaires pour la compréhension de l'œuvre.
Cette étude ouvre la voie à une restauration de l'œuvre, pour un coût estimé à 21 300 € ou 25 800 €, selon le parti retenu, pour lequel la ville sollicitera des subventions.
Poligny entend également proposer une œuvre dans le cadre du concours « Sauvez le patrimoine de votre commune », organisé par le Commissariat à l'énergie atomique et l'atelier ARC-Nucléart. Les lauréats bénéficieront du financement des opérations de conservation et de restauration.
Sera présentée une statue en bois fort endommagée, conservée dans la sacristie de Notre-Dame de Mouthier-le-Vieillard. Datant probablement du XVIIIe siècle, elle représente le saint missionnaire dominicain polonais Hyacinthe.



© CRRCOA - Vesoul

ÉVÈNEMENT

DES CONCERTS POUR CÉLÉBRER L'EUROPE

Les liens d'amitié avec les villes jumelées de Schopfheim, en Allemagne, et de Klatovy, en République Tchèque, se sont notamment traduits au niveau associatif. La Journée de l'Europe en apportera une nouvelle illustration.
La Montaine, avec le soutien du comité de jumelage et de la municipalité, a en effet programmé une série d'événements dont le point d'orgue sera le concert exceptionnel qui se déroulera le 10 mai au soir à la salle omnisports.
Un lieu aussi vaste s'imposait, car pas moins de 180 musiciens seront rassemblés avec, aux côtés de l'orchestre de La Montaine et de l'orchestre junior de l'école de musique, la Stadtmusik de Schopfheim et l'orchestre des jeunes de Klatovy.



UN ÉTÉ CULTUREL TRÈS RICHE

Outres les concerts des Amis des Orgues (voir ci-dessous), le programme culturel de l'été à Poligny s'avère d'ores et déjà varié et riche. La capitale du Comté participe au festival Dé-LIRE en Revermont les 22, 23 et 24 mai. Mouthiers-le-Vieillard reçoit plusieurs récitals (chorale de La Montaine le 18 juin, l'ensemble Les Traversantes le 4 juillet, Mathis Philippe et ses invités le 20 juillet, l'ensemble Entre Deux le 10 août et l'Opus 8 violon et piano le 30 août) ainsi que deux visites sculptures et musique le 24 juillet et le 31 août. Au niveau expositions, l'église des Jacobins accueille notamment les Artisans d'Art en Franche-Comté du 11 juillet au 25 août tandis que les Arts Vagabonds (art contemporain) font leur retour en septembre.
Pour retrouvez toutes les animations culturelles : www.ville-poligny.fr et page Facebook.

Vers une étude et une restauration de la couverture de la Collégiale St-Hippolyte



Des désordres ayant été constatés dans la couverture de la Collégiale, la ville a commandé une étude de diagnostic. Comprenant une étude historique et patrimoniale, qui permettra de faire progresser la connaissance scientifique du monument, et l'analyse de l'état actuel, elle aura pour périmètre la couverture, la charpente, la maçonnerie, les vitraux. Cette phase permettra de préciser la nature et l'étendue des travaux nécessaires, d'en déterminer les phases, d'élaborer un calendrier et d'évaluer le coût.

CONCERTS D'ORGUE

Comme chaque année, l'association des Amis des Orgues Cavaillé-Coll de Poligny organise des concerts sur les précieux instruments de la Collégiale Saint-Hippolyte une fois les beaux jours venus. Tous les récitals sont programmés le dimanche à 18 heures et l'entrée est toujours gratuite.
Un organiste de Los Angeles, Christoph Bull, fera l'honneur de sa présence dans la capitale du Comté le 3 août.
La Suisse est à l'honneur le 17 août avec l'accueil de Willibald Guggenmos venu tout droit de Saint-Gall (photo ci-dessous).Un autre organiste suisse, Stan Theodas, venu de Genève, montrera son talent le 31 août. Enfin, le 21 septembre verra la consécration de l'organiste argentin Rafaël Ferreyra, originaire de Buenos-Aires, dans le cadre de la clôture des Journées Européennes du Patrimoine . La saison se termine le 16 novembre avec le Gloria de Vivaldi interprété avec l'Ensemble Vocal du Val d'Orbe (Suisse). L'entrée est libre.



ÉCONOMIES D'EAU
RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

Chaque année, le fleurissement municipal est reconnu au niveau départemental et régional. Il est symbolisé par deux fleurs attribuées depuis de nombreuses saisons par le label national "Villes et Villages Fleuris", lesquelles trônent fièrement sur des panneaux dédiés en entrées de ville.
Qui dit fleurissement réussi dit utilisation de grandes quantités d'eau du printemps à l'automne afin d'arroser les massifs, jardinières et autres parterres qui font la beauté de la commune.
Les ateliers techniques sont en grande partie basés dans le bâtiment dit "Eschbach" situé dans la rue éponyme. Ceux-ci sont couverts par une immense toiture et jusqu'à présent les eaux pluviales rejoignaient la rivière sans être utilisées à d'autres fins. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'acquérir une immense cuve de récupération capable d'accueillir près de 100 mètres cubes d'eau. D'une hauteur de 3,05 mètres pour un diamètre de 6,40 mètres, elle est fabriquée en tôles galvanisées et équipée de bâches intérieures d'étanchéité et anti-algues. La capacité maximale de stockage est de 10 mètres cubes par heure. Des travaux préparatoires ont été nécessaires à l'accueil de la cuve,



notamment la réalisation d'un radier ferraillé de 22 cm d'épaisseur, d'une tranchée pour évacuer le trop plein. Les toits ont été équipés de tuyaux permettant l'arrivée des eaux pluviales jusqu'au silo de stockage.
Le coût de ce chantier se monte à 48 600 € TTC. Naturalis a facturé 38 566 € pour l'acquisition et le montage de la cuve et RC TP 10 000 € TTC pour la maçonnerie.

DES AIDES POUR LES PARTICULIERS

Lors de sa séance du 12 décembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'une participation communale lors de l'achat d'une cuve de récupération des eaux pluviales. Les conditions sont les suivantes : acheter ladite cuve dans un commerce local et l'installer sur une parcelle située sur le territoire. La ville prend en charge 50% du prix TTC du matériel plafonné à 50 €. Pour recevoir cette aide, il faut envoyer au service comptabilité de la mairie une demande écrite accompagnée de la facture, laquelle devra être postérieure au 12 décembre 2024.







FLEURISSEMENT
PLUS DE PLANTES VIVACES

Le service municipal des espaces verts est soucieux des contraintes environnementales, climatiques et du développement durable. Après la mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales (voir plus haut), les jardiniers municipaux réfléchissent à une véritable mutation du fleurissement.
Ainsi, à l'instar de ce qui a été réalisé lors de la requalification de la rue Charles De Gaulle, les agents techniques, en concertation avec les élus, ont décidé de procéder à la plantation de plantes vivaces sur les différents massifs situés Promenade Croichet, rue des Petites Marnes (à proximité du collège) et avenue de la Gare à l'intersection avec la route de Besançon.
Les plantes vivaces permettent une consommation moindre en eau et peuvent rester plusieurs années en place évitant ainsi de nombreuses heures de manutention.
La mise en place de ces nouveaux végétaux est précoce dans la saison car leur temps de croissance est plus long. Mais les massifs seront prêts pour la période estivale afin d'assurer le plus bel effet auprès des Polinois et des touristes. Un effort sera également mené sur le secteur de Vaux-sur-Poligny.



A la fin du mois de mars, des travaux de sécurisation ont été menés sur la RN5 entre les virages du Riable et le carrefour avec la route de Besain. La municipalité, propriétaire de la forêt, est intervenue sur demande de la DIREst pour commander l'abattage d'arbres malades ou en passe de l'être et dangereux pour les usagers de la route.
Une fois martelés par l'Office National des Forêts (ONF), sous l'égide du responsable local, Sébastien Vincent, les gros arbres ont été tronçonnés par un groupement de bûcherons menés par le Polinois Julien Debouche. Une fois sorties, les grumes ont été vendues à une scierie, permettant ainsi d'amortir le coût du chantier qui se monte à environ 30 000 €. Une abatteuse est intervenue par la suite pour couper tous les petits bois. L'abatteur a récupéré le fruit de sa coupe comme rémunération de son travail. Les arbres coupés étaient principalement des frênes et quelques épicéas, des essences particulièrement fragiles depuis quelques années.
Ce chantier printanier concernait un total de cinq kilomètres de route, la moitié en direction de Champagnole et la même distance en direction de Poligny. C'est André Jourd'hui qui supervisait les travaux en tant qu'adjoint au Maire chargé des forêts.



Parole à la Minorité

VOYAGE EN EAUX TROUBLES

La gestion de la station d'épuration a été confiée à une entreprise privée (La Sogedo) avant la consultation des offres pour une délégation de service public. Nous avons voté contre ce transfert à une entreprise privée, d'abord parce qu'avant les travaux de la station celle-ci était gérée en gestion publique mais ensuite parce que nous considérons que cette station, bel outil, fruit d'un investissement conséquent pour la collectivité, permettait de s'assurer d'un coût de gestion plus stable, et donc d'une facture plus raisonnable pour les Polinois. D'autant qu'une mutualisation avec Arbois est aujourd'hui possible, occasion de créer, en jumelage avec le Syndicat des Eaux, une régie publique.
Puis, lors du conseil municipal du 28/03 a été voté le calcul de la redevance assainissement. Avant, la part communale était de 2,10 € par m³. Elle était de 1,60 € par m³ jusqu'en avril 2023, avant les augmentations dues aux travaux de la nouvelle station. La consommation moyenne pour une famille de 4 personnes est autour de 120 m³. Avec l'ancien calcul, le coût de l'assainissement s'élevait donc à 252 €. Avec le nouveau calcul, qui découpe la facture entre une part fixe de 100 € et une part variable à 1,80 € le m³, la facture pour 120 m³ sera de 316 €. Soit une hausse de 25,4 % du coût pour les foyers polinois (x2 depuis 2023). Nous avons voté contre cette décision mettant en avant la hausse générale des dépenses pour les familles (assainissement, ordures ménagères, alimentation...).
Enfin, nous avons réitéré notre proposition de mettre en place d'une tarification progressive pour baisser le prix des premiers m³ d'une consommation minimale et nécessaire à tout habitant et à monter les tarifs sur les grandes consommations domestiques (piscine...) moins essentielles.
Laurent GAUDIN, Aurore OUDOTTE, Marie-Hélène RAFFANEL, Antoine SEIGLE-FERRAND – Groupe Décidons Poligny

Après SHOPI, Poligny a sa nouvelle friche...

Un projet avorté ? Un site délaissé ? Situé en plein coeur de Poligny, le terrain de l'ancienne Ecole des Perchées, qui devait initialement accueillir un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) semble avoir du plomb dans l'aile. Le projet a-t-il été suspendu ? abandonné ? Aucune communication n'a été faite à nos concitoyens à ce sujet...
Depuis le site est devenu un dépotoir où s'entassent divers gravats et matériels. Il est triste de voir cette friche entâcher une si belle avenue Charles de Gaulle rénovée et inaugurée dernièrement. Et si ce projet d'EHPAD tombe à l'eau, que faire de cet espace?
Jean-François DHÔTE, Cyril AMERY – Groupe Poligny Aujourd'hui



PLUS DE 550 000 € D'AIDES SUR TROIS ANS POUR POLIGNY

Une stratégie habitat a été mise en place en 2024 (jusqu'en 2026) par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura (CCAPS) avec des moyens humains (une cheffe de pôle et un agent administratif) et financiers.
Ainsi, dans le cadre d'une OPAH (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat), la CCAPS a budgété une aide totale de 721 807 € pour les trois bourgs centres (Arbois, Poligny et Salins-les-Bains). La commune de Poligny apporte des aides complémentaires à hauteur de 243 000 € pour la période 2024-2026, soit une moyenne de 81 000 € par an. De mars 2024 à mars 2025, 48 000 € ont été distribués par la ville de Poligny à des propriétaires pour un montant de travaux pris en compte de 563 073 €. Cette somme sera encore plus importante sur la période en cours.
Les aides financières municipales concernent principalement les façades, les créations de grands logements ou encore des sorties de vacance (vacance = logement non occupé).Prenons exemple d'un projet de création de 3 logements locatifs dans un bâtiment ancien du vieux Poligny (photo). Les travaux se montent à 350 000 €. 151 730 € de subventions sont apportés au propriétaire : 98 730 € dans le cadre de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), 32 000 € par la CCAPS et 21 000 € par la ville de Poligny. L'autofinancement se trouve donc réduit à 198 270 €.



POUR CONTACTER LE GUICHET HABITAT :

Si vous êtes propriétaires occupants et bailleurs d'un logement unique : guichet.habitat@cc-aps.fr

Si vous êtes investisseurs, propriétaires bailleurs, porteurs de projets immobiliers ou une copropriété, rendez-vous avec la cheffe de pôle : s.duprez@cc-aps.fr

RDV en ligne : www.cc-coeurdujura.fr/prendre-rdv-pour-un-projet-dhabitat





